



**ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE**

Groupe Charles Granvigne
Combe Valton
21240 Talant

Groupe EEDF Charles Granvigne

Talant

Projet pédagogique

Camp d'été 2014 à Fontanges (Cantal)

"Le Gravier"

Du 12 au 25 juillet 2014

Sommaire

Sommaire	2
1. Généralités	3
1. <i>Le projet éducatif des Eclaireuses et Eclaireurs de France</i>	3
2. <i>La méthode scout</i>	5
2. Les intentions éducatives	5
3. Objectifs pédagogiques et moyens de mise en œuvre	6
4. Fonctionnement	7
1. <i>Effectifs accueillis</i>	7
2. <i>Encadrement</i>	7
1. <i>Organisation</i>	7
2. <i>Composition de l'équipe</i>	7
3. <i>Qualifications de l'encadrement</i>	8
5. Moyens matériels	10
1. <i>Infrastructure (sera adaptée en fonction du nombre réel de participants)</i>	10
1. <i>Lutins/Louveteaux</i>	10
2. <i>Eclés</i>	10
3. <i>Aînés</i>	10
4. <i>Encadrement</i>	10
5. <i>Commun</i>	10
2. <i>Matériel éducatif</i>	10
3. <i>Matériel de camping</i>	11
6. Vie quotidienne	11
1. <i>Les repas</i>	11
2. <i>Hygiène corporelle</i>	12
3. <i>Couchage</i>	13
1. <i>Lutins et Louveteaux</i>	13
2. <i>Eclais, aînés</i>	13
7. Sécurité	13
1. <i>Sur le lieu de camp</i>	13
2. <i>A l'extérieur du camp</i>	14
3. <i>Soins et gestes d'urgence</i>	14
8. Législation	15
1. <i>Tabac, alcool, drogues</i>	15
1. <i>Participant fumeur</i>	15
2. <i>Encadrement fumeur</i>	15
2. <i>Activités, vie quotidienne</i>	15
10. Projet d'activités	17
3. <i>Journée type</i>	17
4. <i>Activités spécifiques</i>	17
1. <i>L'exploration</i>	17
2. <i>La randoloup</i>	18
5. <i>Grille d'activités</i>	18

1. Généralités

1. Le projet éducatif des Eclaireuses et Eclaireurs de France

1.1 L'Association des Eclaireuses et Eclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l'animation de sociétés de jeunes selon les principes et pratiques du scoutisme. L'Association est un Mouvement de jeunesse qui, dans une perspective d'éducation permanente, réunit des enfants, des adolescents et aussi des adultes qui prennent ensemble des responsabilités et, par ce moyen, poursuivent leur formation.

1.2 L'Association, laïque comme l'Ecole publique, est ouverte à toutes et à tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver, au sein de l'Association, respect et compréhension.

1.3 S'imposant le respect effectif de la dignité et des virtualités propres à chacun de ses membres, l'Association, ouverte aux garçons et aux filles, pratique la coéducation.

1.4 L'Association vise à former des citoyens qui connaissent et aiment leur pays, qui sont conscients des problèmes sociaux et attachés à les résoudre. L'Association ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement. Elle s'efforce de promouvoir la nécessaire entente entre les peuples par la pratique de la fraternité entre tous les jeunes de tous les et s'engage à lutter contre toute forme de racisme. Elle apprend aux enfants, aux jeunes et aux adultes à connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent, et engage tous ses membres à agir pour protéger et faire respecter l'équilibre et l'harmonie de notre environnement.

Le projet éducatif correspond aux grands principes et conceptions d'éducation défendus par le mouvement. Il s'ancre dans le registre des valeurs et aussi des conceptions idéologiques. Le projet éducatif des EEDF est le résultat de notre double appartenance au mouvement scout d'une part, et au réseau des associations laïques et complémentaires de l'école publique d'autre part.

Pour mettre en œuvre ce projet, l'association des EEDF propose des principes éducatifs et des éléments de méthodes que les équipes d'animation adaptent dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation de leurs projets pédagogiques.

1. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent un projet d'éducation basé sur une auto éducation progressive collective

Le jeune, individu à part entière, possède la capacité de se développer dans tous les domaines et d'être acteur de son propre développement. En vivant des expériences, en explorant, en découvrant, l'enfant et le jeune construisent chacun leur propre identité, dans un processus d'**éducation par l'action**.

Cette **auto éducation** se fait au rythme de chacun et selon des méthodes adaptées à chaque tranche d'âge. La vie en **petites équipes** ou au sein du groupe contribue à cette édification, en fournissant des repères, en créant des liens contribuant à la progression personnelle de chacun.

L'accueil de **public spécifique**, en intégration ou en groupe, fait l'objet d'une prise en compte des besoins, des limites et d'une adaptation du projet.

2. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent une organisation où enfants et jeunes sont acteurs démocratiques de la vie collective

Un **engagement personnel**, au sein de l'association, à agir de son mieux pour respecter ses engagements et les valeurs du mouvement, prélude à un engagement citoyen. La mise en œuvre d'une **vie démocratique** participative, associant les enfants et les jeunes aux décisions les concernant. La responsabilité, à tout échelon de l'association, fait l'objet d'un contrôle et d'un accompagnement.

Une **relation éducative** positive construite sur le respect et la confiance réciproque où l'adulte accompagne le jeune dans sa démarche d'auto éducation. Des règles claires et explicites, nécessaires à l'autonomie de l'enfant sont posées, les cadres et les limites fixées sont respectés. La transgression des règles est sanctionnée.

3. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent une auto gestion de la vie quotidienne, terrain d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité

La **vie quotidienne en pleine nature**, nécessite une attention et une implication de tous, dans la mise en œuvre et le maintien de conditions d'hygiène satisfaisantes. Elle fournit aussi les moyens d'une éducation basée sur des rapports harmonieux entre l'homme et son milieu de vie, assez loin des problèmes de consommation et de confort.

Pendant l'année, le scoutisme se vit à travers l'organisation d'activités à la journée, de **week-end** et de **mini séjours** en camping dès que les conditions le permettent. La **vie en petites équipes** est indispensable à l'autogestion. Elle facilite l'apprentissage de la solidarité. L'organisation des tâches quotidiennes relève dès que possible de la petite équipe au sein de laquelle les enfants sont associés à toutes les missions. Les repas font l'objet de **menus élaborés et préparés par les enfants** (cuissons sur table à feu, réchauds, repas trappeur).

L'**autonomie et l'autogestion** des jeunes sont balisés par des repères temporels et spatiaux clairement établis.

4. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent l'organisation d'activités et de projets, avec la nature comme terrain d'aventure, de découverte, d'expérience

La **pédagogie du projet** au cœur de toute démarche. Les enfants et les jeunes sont associés aux choix, décisions, réalisation, évaluation des projets d'activités qu'ils construisent ou auxquels ils sont associés.

Le **jeu et l'activité** sont les moteurs de l'apprentissage et de l'éducation. **Des projets en autonomie**, peuvent être organisés par les adolescents et préadolescents. L'« **explo »** concerne des jeunes âgés de 11 à 15 ans, en petite équipe.

Une préparation minutieuse et une organisation contrôlée par l'équipe, leur permet de vivre une aventure de quelques jours en autonomie.

5. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent un partenariat éducatif entre les équipes et les familles

L'équipe d'animation est associée à la **construction du projet pédagogique** et l'équipe technique doit en être partie prenante. L'organisateur met en œuvre les moyens nécessaires à **l'évaluation et la formation des responsables** et pose des règles de vie explicites concernant le tabac, l'alcool, les drogues, le temps de sommeil...

Les parents sont **des partenaires éducatifs** informés, associés au maximum, au projet. Les activités d'année, en proximité géographique, permettent de s'ouvrir sur la vie locale ; le camp doit être l'occasion de découvrir une région, ses habitants, son environnement.

2. La méthode scout

- ◆ L'adhésion volontaire du jeune à des principes communs (règle d'or, charte des aînés, etc.).
- ◆ Une vie en petits groupes (équipages, cercle, ronde)
- ◆ Une éducation par L'action.
- ◆ Un système de progression personnelle (trace d'étoiles, carnet d'aventures).
- ◆ Un cadre symbolique (fictions, signe d'appartenance...).
- ◆ La vie dans la nature.
- ◆ Une relation adulte/jeune.

2. Les intentions éducatives

- Amener l'ensemble des participants à progresser dans leur autonomie et dans la vie communautaire, à se sentir bien dans le groupe et à trouver sa place en fonction de ses capacités, de ses connaissances et de ses souhaits.
- Favoriser la relation éducative entre adultes et jeunes par des réunions ou actions permettant de comprendre les besoins relatifs à chaque tranche d'âge.
- Faire progresser les responsables dans leurs pratiques d'animations et d'encadrement en mettant en place un accompagnement de chacun tout au long du séjour.

3. Objectifs pédagogiques et moyens de mise en œuvre

Objectifs	Moyens
<p>Amener l'ensemble des participants à progresser dans leur autonomie et dans la vie communautaire, à se sentir bien dans le groupe et à trouver sa place en fonction de ses capacités, de ses connaissances et de ses souhaits.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Composer des équipes où les participants s'entendent et se complètent, peuvent apprendre des autres et aux autres. ◆ Veiller à l'équilibre des équipes de vie et répondre aux attentes des participants. ◆ Mettre en place des temps de réflexion en créant les conditions favorables pour que chacun puisse s'exprimer librement, sans risquer un jugement de valeur ou la critique des autres. ◆ Etre disponible et à l'écoute pour détecter les risques de naissance de conflits.
<p>Favoriser la relation éducative entre adultes et jeunes par des réunions ou actions permettant de comprendre les besoins relatifs à chaque tranche d'âge.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Renforcer l'analyse des bilans de journées pour répondre de la façon la plus juste possible aux problématiques soulevées. ◆ Travail sur la forme de la réunion d'équipe (implication accrue des responsables.)
<p>Faire progresser les responsables dans leurs pratiques d'animations et d'encadrement en mettant en place un accompagnement de chacun tout au long du séjour.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en place d'un cursus personnalisé pour chacun, avec objectifs pédagogiques identifiés à évaluer pendant la quinzaine
<p>Faire découvrir aux jeunes les spécificités et traditions de la région d'accueil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Excursion, randonnées <ul style="list-style-type: none"> ◆ Echanges avec les habitants ◆ Visite du marché de pays ◆ Visite d'une fromagerie ◆ Visite d'un moulin à farine ◆ Utilisation d'un four à pain de village
<p>Faire découvrir aux participants la période médiévale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Découverte d'un village historique caractéristique (Salers) ◆ Journée à thème ◆ Créations d'accessoires ◆ Mise en place d'une veillée et accueil des villageois

Développer l'autonomie des jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Activités d'autonomie (explo, randoloup) ◆ Vie en petites équipes ◆ Prise en charge de la vie quotidienne (cuisine, vaisselle, rangement)
------------------------------------	---

4. Fonctionnement

1. Effectifs accueillis

L'accueil des enfants se fait à partir de l'âge de six ans révolus.

Effectifs prévus en fonction de la composition actuelle de la structure locale d'activités de Talant :

- ◆ Lutins (6-7 ans) : 4
- ◆ Louveteaux (8-11 ans) : 10
- ◆ Eclés (11-15 ans) : 10
- ◆ Aînés : (15-19 ans) : 6

Des enfants extérieurs au groupe peuvent participer au séjour. Si la demande d'inscription amène à un effectif supérieur à 30, l'équipe de direction étudie la possibilité de prendre des enfants dont le transport peut être assuré en fonction de la capacité du car et selon le matériel disponible (couchage, cuisine).

2. Encadrement

1. Organisation

Chaque branche (tranche d'âges) est encadrée par des responsables d'animation (animateurs) et est coordonnée par un responsable de branche. En fonction du projet d'activités et des tâches de la vie quotidienne, les animateurs peuvent être amenés à encadrer plusieurs tranches d'âges.

Les activités et la vie du camp sont préparées lors de réunions programmées avant le séjour avec l'ensemble de l'équipe, et évaluées lors de points quotidiens au cours du camp.

2. Composition de l'équipe

- ◆ Directeurs : Jean-Marc TRIDENTE, Aymeric BEUCHOT, Denis BEUCHOT
- ◆ Intendants : Marie GAYAN
- ◆ Assistant sanitaire : Lucile TREVIN
- ◆ Responsable des branches « lutins et louveteaux » (6-11 ans) : Caroline DEMARQUOY

Responsables d'animation « lutins et louveteaux » (8-11 ans) : Lucile TREVIN, Malou BOUSQUET, Laura GUERREIRO

- ◆ Responsable de branche « éclaireurs » : Boris HANSSEN

Responsables d'animation « éclaireurs » : Paul BERNARD, Coralie BIGARNET

- ◆ Référents aînés : Emeline BEUCHOT, Marie GAYAN.

3. *Qualifications de l'encadrement*

Denis BEUCHOT :

- ◆ BAFD
- ◆ SST

Jean-Marc TRIDENTE :

- ◆ BAFD
- ◆ DE infirmier

Aymeric BEUCHOT :

- ◆ Titulaire DSF
- ◆ PAE3 : Formateur de secourisme (PSC1, IPS)
- ◆ PAE1 : Formateur de secours en équipe niveau 1 et 2 (PSE1 et PSE2)

Marie GAYAN :

- ◆ BAFD
- ◆ Formation HACCP

Emeline BEUCHOT :

- ◆ BAFA
- ◆ AFGSU1

Caroline DEMARQUOY :

- ◆ BAFA
- ◆ PSC1

Lucile TREVIN:

- ◆ Stagiaire BAFA
- ◆ PSC1

Boris HANSSEN :

- ◆ BAFA

Malou BOUSQUET

- ◆ BAFA

Paul BERNARD

- ◆ Stagiaire BAFA

Coralie BIGARNET

- ◆ Stagiaire BAFA

Laura GUERREIRO

- ◆ Stagiaire BAFA

NB : Les contenus pédagogiques du BAFA ont évolué en janvier 2012 par l'attention particulière apportée à deux points précis :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs, les sensibiliser aux conduites addictives et pratiques sexuelles à risque, en étant en capacité d'apporter une réponse adaptée si besoin.
- Construire une relation de qualité avec les mineurs et veiller à prévenir toute forme de discrimination.

Même si l'effectif BAFA ne comporte pas de validation officielle, la direction veillera à sensibiliser son équipe de responsables d'animation.

La direction pourra en début de séjour demander à chaque BAFA de décliner ces deux nouveaux objectifs pédagogiques en les appliquant concrètement durant la quinzaine : chacun pourra ainsi noter sa progression dans le temps et trouver avec la direction des temps d'échange appropriés.

5. Moyens matériels

1. Infrastructure (sera adaptée en fonction du nombre réel de participants)

1. Lutins/Louveteaux

- ◆ 2 tentes Ténéré avec armoires pour le rangement des affaires

2. Eclés

- ◆ 1 tente de patrouille pour les filles
- ◆ 2 tentes de patrouille pour les garçons

3. Aînés

- ◆ 2 tentes Khyam Monaco pour les garçons
- ◆ tente Khyam Monaco pour les filles

4. Encadrement

- ◆ 2 tentes Oléron 4
- ◆ 1 tente Oléron 6
- ◆ 1 tente Khyam automatique Scarfell.
- ◆ 1 tente Alpina
- ◆ 1 tente Prairie

5. Commun

- ◆ 1 polyservices activités 11 m (réfectoire, rangement du matériel)
- ◆ 1 tente cuisine Trigano
- ◆ 1 tente Trigano sanitaire pour stocker l'intendance
- ◆ 1 tente polyservice 5,50 m pour la réunion des responsables
- ◆ 1 tente Khyam infirmerie
- ◆ 1 tente Carbet activités (veillées, jeux)
- ◆ WC dans les bâtiments
- ◆ douches dans un bâtiment

2. Matériel éducatif

Bibliothèque de jeux et activités manuelles d'intérieur et extérieur, livres pour enfants adaptés à toutes tranches d'âges, matériel de théâtre ou cirque, outillage, petit matériel éducatif, bureautique et consommables, etc.

3. Matériel de camping

Grosse vaisselle, vaisselle individuelle (rangée dans des caisses plastique fermant hermétiquement)

réchauds.

Tables : 4 ensembles brasserie pour le réfectoire, 1 table brasserie pour la cuisine

3 tables pour réchauds

2 tables camping pliantes avec tabourets pliants pour les responsables

4 petites tables d'appoint

outils pour les constructions

système d'éclairage solaire sur 12 V

6. Vie quotidienne

1. Les repas

Les repas sont pris en commun le matin et le midi et par branches ou par équipe le soir, en fonction du temps. Les menus sont composés par la personne chargée de l'intendance qui prépare les ingrédients destinés à la fabrication du repas et les remet au responsable de cuisine. Les jeunes participent à l'élaboration du repas et à la distribution des plats à l'ensemble du camp. S'agissant d'un camp sous tente, une tente spécialement réservée à l'usage de la cuisine est équipée des ustensiles nécessaires. Sa conception permet un nettoyage régulier des tentures.

Les conditions sanitaires de propreté corporelle et vestimentaire sont rappelées par écrit et oralement de façon régulière à toutes les personnes participant à la fabrication des repas par le directeur, l'intendant, ou l'assistant sanitaires qui en sont garants.

L'intendant met à disposition de l'ensemble des participants la grille de menus hebdomadaire. Il remet au responsable de cuisine les recettes permettant la préparation du repas.

Les repas sont préparés par des adultes et enfants ayant pris soin préalablement de se laver et de porter des habits propres.

Les produits préparés sont protégés des insectes par des films alimentaires.

Tous les emballages sont soigneusement collectés et remis à l'intendant qui les conserve en regard du registre d'intendance, papier ou informatisé. Celui-ci contient la liste, la quantité et le prix des denrées utilisées et permet de connaître le prix de journée.

L'ensemble des informations relatives aux produits (stock, fournisseur, code barre, numéro de lot, date de péremption) est tenu à jour dans un registre papier ou informatisé.

Les produits chauds sont placés dans des récipients isothermes qui ne sont ouverts qu'au moment du service. La température de service ne doit pas être inférieure à 63°C. La température relevée au cœur du produit est inscrite sur un registre.

Les produits frais sont conservés au réfrigérateur jusqu'au moment du service. Deux relevés de température sont effectués chaque jour dans chaque réfrigérateur.

Les produits surgelés sont transformés dès leur réception. Ils ne peuvent en aucun cas être conservés dans un réfrigérateur en l'absence de congélateur.

Des échantillons sont recueillis, placés dans des sachets prévus à cet effet et étiquetés. Ils seront présentés en cas de contrôle ou d'affection collective.

A l'issue du repas, tous les restes sont jetés, y compris les aliments transformés non consommés.

Les produits mis à disposition mais non utilisés sont remis à l'intendant qui décide de leur remise en stock ou de leur destruction en fonction des denrées.

La vaisselle est mise en œuvre immédiatement à l'issue du repas. Elle est ensuite désinfectée avec des produits conformes aux normes en vigueur.

le nettoyage des tables est réalisé avant la mise de table et immédiatement après la fin de la vaisselle.

La participation des jeunes et responsables à ces diverses activités se fait par équipe de vie selon une grille de roulement permettant une répartition équitable de la charge de travail lors des repas communs.

2. Hygiène corporelle

Deux temps de toilette sont prévus. Le matin avant le début des activités et en fin d'après-midi, les horaires étant fixés en fonction du nombre de participants dans chaque branche.

Les enfants iront à la toilette par équipe de vie et de façon non mixte. Pour les plus jeunes, un responsable du même sexe restera à l'extérieur de la douche pour s'assurer du bon déroulement de la toilette.

Les personnes chargées de la préparation de la nourriture bénéficieront d'un temps de toilette avant la mise en œuvre des repas.

3. Couchage

Les lieux de couchage sont distincts en fonction des tranches d'âge.

1. Lutins et Louveteaux

Les plus jeunes dorment dans des tentes adaptées à leurs besoins. Ils sont accompagnés au lit par leurs animateurs qui les rassurent et veillent au bon déroulement du couchage. Le couchage est non mixte. Les tentes des animateurs sont disposées à proximité des tentes de couchage des enfants et au plus proche des accès au camp.

Le lieu de couchage des lutins et de louveteaux est situé à proximité d'un bloc sanitaire et les enfants sont accompagnés pour aller aux WC la nuit.

2. Eclais, aînés

Le couchage est non mixte et les tentes sont regroupées en fonction des équipes et distinctement des lieux de couchage des autres tranches d'âges. Les tentes des responsables sont disposées entre celles des enfants et les passages d'accès. Les Responsables s'assurent du bon déroulement du couchage.

7. Sécurité

1. Sur le lieu de camp

Les tentes sont installées de façon groupée et les tentes de l'encadrement sont disposées sur le pourtour afin de pouvoir contrôler tous les accès possibles au campement.

Sur le camp et aux abords du camp les responsables peuvent communiquer avec des radios longue portée.

Le camp est éclairé la nuit par l'éclairage communal ou des lampes solaires.

Les règles de sécurité sont expliquées aux participants et rappelées régulièrement aux jeunes par l'encadrement. Elles sont affichées à la vue de tous et font partie des règles de vie non négociables :

- ◆ Les lutins et les louveteaux doivent être accompagnés d'un responsable pour sortir du camp.
- ◆ Les éclais et les aînés doivent demander l'autorisation d'un responsable pour sortir du camp. Leurs parents fournissent une autorisation pour les activités hors du camp.
- ◆ La nuit, les lutins et les louveteaux doivent être accompagnés pour se déplacer sur le camp.
- ◆ Il est défendu de jouer avec les animaux.

- ◆ En cas de présence d'un adulte étranger à l'équipe d'encadrement sur le camp, il faut le signaler immédiatement à un responsable.

2. A l'extérieur du camp

Dans tous les cas, aucune sortie ne doit se faire sans accord préalable du directeur.

Les règles de sécurité sont rappelées aux enfants avant chaque sortie du camp :

- ◆ Personne ne doit rester seul.
- ◆ Sur la route, on marche sur l'accotement en file indienne derrière la glissière de sécurité si possible.
- ◆ Aucun groupe ne part en randonnée sans le « kit rando » contenant :
 - Feuille de consignes de sécurité
 - Feuille de consignes en cas d'accident
 - 2 Gilets de sécurité orange
 - Trousse de secours CRF modèle Rando
- ◆ Aucun groupe ne part en promenade sans moyen de communication et kit rando
- ◆ Le port du foulard est obligatoire à l'extérieur du camp.

Lors des déplacements à pied en groupe, les animateurs sont répartis tout le long du groupe, dont un à l'avant et un à l'arrière équipés de gilets de sécurité, et veillent au respect des règles de sécurité.

Lors des randonnées ou des promenades avec tout le groupe, les animateurs peuvent se servir de radios pour communiquer et ainsi s'assurer que les jeunes restent groupés et respectent les règles de sécurité.

Les randonnées se font sur des chemins de randonnée, chemins d'exploitation ou au bord de routes si besoin. Les raccourcis à travers bois, champs ou friches ne sont pas autorisés, sauf en présence d'un responsable qui aura préalablement vérifié l'absence de danger des lieux.

Pour les plus de 11 ans, les randonnées sont encadrées par des responsables si le parcours comprend des zones à risques y compris sur les sentiers de grande randonnée.

3. Soins et gestes d'urgence

Sur le camp, les soins sont dispensés par le responsable de l'infirmierie qui peut être assisté si besoin d'un membre de l'équipe d'encadrement titulaire d'un diplôme de secourisme. Toutes les prises en charge sont consignées dans un registre informatisé protégé par un mot de passe.

L'infirmierie est installée dans une tente réservée à cet usage et est équipée de matériel de premiers soins, de deux lits de camp, de couvertures de survie, et d'une malle fermant à clef pour le stockage des éventuels traitements médicaux.

En sortie, les soins peuvent être dispensés par un animateur de préférence titulaire d'un diplôme de secourisme. Toutes les prises en charge doivent être signalées à l'assistant sanitaire afin d'être consignées dans le registre.

8. Législation

1. Tabac, alcool, drogues.

La consommation d'alcool est interdite pour tous les participants .

La consommation d'alcool est interdite pour l'encadrement sur le lieu du camp.

Concernant la consommation de drogues, elle est, conformément à la loi française, strictement interdite et passible de poursuites judiciaires.

Tout manquement à ces règles fera l'objet de sanctions de la part de l'équipe de direction.

Un coin fumeur sera mis en place, conformément aux lois en vigueur. Les personnes qui souhaitent fumer le feront en toute discrétion hors de la vue des participants et à des heures qui n'entravent pas le bon déroulement des activités selon les principes décrits ci-après :

1. Participant fumeur

Il est formellement interdit de fumer pendant les temps d'activité, les services et les repas. Si un participant souhaite fumer, il devra au préalable y être autorisé par un membre de l'équipe d'encadrement. Un responsable accompagnera le participant dans un lieu déterminé hors de l'enceinte du camp. Ce responsable, s'il est fumeur, ne fume pas en présence du participant.

Les parents doivent informer le directeur de l'addiction de leur enfant au tabac afin de permettre une gestion correcte de la situation.

2. Encadrement fumeur

Les encadrants fumeurs devront utiliser la zone fumeur déterminée à l'extérieur du périmètre du camp et s'assurer de toute la discrétion nécessaire par rapport aux jeunes. D'autre part, la pause cigarette doit être de courte durée afin de ne pas entraver le fonctionnement des activités ou de la vie quotidienne, ni de se substituer à une tâche de la personne. Aucun jeune participant fumeur ne peut fumer en compagnie de cadres fumeurs dans cet espace réservé.

2. Activités, vie quotidienne

La documentation relative à la réglementation est à disposition de l'équipe d'encadrement :

- ◆ Documentation fournie par Jeunesse et Sports.
- ◆ JPA spécial directeur

9. RELATIONS ADULTES/ENFANTS/PARENTS

L'adulte sur le séjour est vecteur d'exemplarité. Il constitue un modèle pour le mineur qui s'identifie souvent à lui et le copie.

Si l'adulte est respectable, l'enfant se retrouvera dans les valeurs de notre association.

Si l'adulte est fédérateur de respect, le mineur le respectera.

Le responsable d'animation doit bien avoir à l'esprit que toute sa pédagogie éducative reposera sur sa relation avec le mineur. Cette relation se met en place dès le premier contact avec l'enfant.

Les premiers instants sont essentiels et déterminent la suite de leur relation.

L'adulte propose un projet d'activités à l'enfant, au travers de valeurs propres au scoutisme. Son approche du mineur doit être irréprochable et respectueuse.

En tout état de cause, le directeur est le garant du respect sur le camp : il choisit et élabore son équipe pour ses compétences et complémentarités. Il veille au respect des règles. Il est vigilant à la bonne relation Adultes/Enfants/Adultes.

Durant le camp, les enfants auront la possibilité de contacter leurs proches en respectant les dispositions mises en place par la direction (site internet, téléphone à heures précises, courrier, etc.). Si le besoin s'en fait sentir, les enfants pourront appeler leurs parents. Les parents disposent d'un numéro de téléphone qu'ils peuvent joindre en toute occasion qui l'exige : ils seront alors accueillis par un adulte du séjour qui répondra à leurs attentes. Des temps de courrier seront mis en place afin que chaque enfant donne de ses nouvelles à ses parents à plusieurs reprises durant le séjour.

L'équipe d'animation reste très vigilante sur ces points et veille à ce que chaque enfant donne des nouvelles et en reçoive. En cas de problème, elle en réfère à la direction qui prend immédiatement des mesures en ce sens.

Après le séjour est organisé un temps d'échange permettant à chacun de s'exprimer et de donner son ressenti sur un point particulier, une situation rencontrée lors du séjour. Ce temps est formateur pour orienter de nouvelles mesures lors des séjours à venir.

10. **Projet d'activités**

3. **Journée type**

Horaire	Lutins/Louveteaux	Eclais, aînés
8h15	Lever, toilette	
8h30	Petit-déjeuner	
9h15	Services, rangement des tentes	
10h00	Activités	
11h00	Préparation du repas	
12h00	Repas puis services	
14h00	Temps calme	Temps en autonomie
	Réunion des responsables	
15h30	Reprise des activités	
17h00	Goûter - suite des activités	
18h00	Préparation du repas	
19h00	Repas puis services	
20h00	Toilettes	
20h30	Veillées	
21h30	Couchage louveteaux	
22h00	Couchage éclaireurs	
22h30	Couchage aînés	

4. **Activités spécifiques**

1. *L'exploration*

L'exploration est destinée au plus de 11 ans. S'inscrivant dans le projet scout, elle permet aux jeunes de partir en randonnée vers une destination fixée d'avance et selon un parcours très précis sans la présence de responsables. Une formation à la topographie, à la sécurité et au premiers secours est dispensée. Les jeunes participent à la préparation et la mise en œuvre de ce projet d'activité.

Les responsables assurent un ou plusieurs contrôles au cours de la journée avec intervention et mise au point si nécessaire. Ils contrôlent systématiquement les équipes en soirée afin de vérifier leurs conditions d'hébergement et s'assurer du respect de l'ensemble des règles fixées ou négociées.

Les jeunes doivent faire un rapport détaillé de leur exploration qu'ils présentent lors d'une veillée à l'ensemble des participants au séjour.

Les parents sont invités à signer une autorisation pour la participation de leurs enfants à ce projet formateur.

Les jeunes sont observés par l'encadrement tout au long du séjour jusqu'à l'exploration pour juger si les jeunes sont suffisamment autonomes. Si ce n'est pas le cas, les jeunes seront accompagnés par leurs responsables.

2. La randoloup

La randoloup est destinée aux moins de 11 ans. Son fonctionnement est proche de l'exploration mais les enfants sont accompagnés par leurs responsables. Cette activité leur donne une approche de l'autonomie et s'inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique cyclique en préparant les enfants à participer à l'exploration lorsqu'ils en auront l'âge.

5. Grille d'activités

	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
12/7	Chargement à 6 h 00	Voyage, installations	Veillée présentation du camp
13/7	Eclais : froissartage Lutins, louveteaux : jeux	Eclais : froissartage, décoration Lutins louveteaux : ateliers	Veillée dans le village, feu d'artifice
14/7	Eclais : froissartage Lutins, louveteaux : jeux	Eclais : froissartage, visite moulin à farine Lutins louveteaux : ateliers, visite moulin à farine	Cérémonie d'ouverture
15/7	Eclais : fabrication du pain Lutins, louveteaux : jeux	Eclais : cuisson du pain Lutins louveteaux : ateliers médiévaux	Chants
16/7	Randonnée de journée	Randonnée de journée	Eclais : kamoulox Lutins louveteaux : chants, contes.
17/7	Excursion pédalorail, centre nautique	Excursion pédalorail, centre nautique	Loup-garou
18/7	Préparation des explos (louveteaux : jeux) Aînés : départ explo	Visite de Salers	Fin de préparation des explos
19/7	Eclais, aînés : explo Louveteaux : rando-loup	Eclais, aînés : explo Louveteaux : rando-loup	Veillée par équipes
20/7	Eclais, aînés : explo Louveteaux : rando-loup	Eclais, aînés : explo Louveteaux : rando-loup	Scénarii explos
21/7	Ateliers médiévaux	Grand jeu	Préparation de la veillée médiévale du 23
22/7	Préparation cavalcade	Cavalcade	Chants
23/7	Journée médiévale	Concours de cuisine Joutes	Veillée médiévale dans le village
24/7	Démontage du camp	Démontage du camp	Nuit en salle communale
25/7	Chargement du car	Voyage	Arrivée à 19 h 00